

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **du Mardi 18 Juillet 2017 à 20h**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 8

Nombre d'absents excusés : 2

Nombre d'absents non excusés : 1

Date de la convocation : 10/07/2017

Date de la publication : 10/07/2017

Acte rendu exécutoire après

transmission en Préfecture le : 24/07/2017

**PRESENTS** : M. COUET Rémi – Mme FERCHAT Marie-Françoise – M. LE LIEVRE DE LA MORINIÈRE Bernard – M. HAMON Emmanuel – Mme VILANON Jacqueline – M. DEMOL Frédéric – M. MILLET Serge

**ABSENT EXCUSÉ** : Mme BLAIRE Martine – Mme FROGER Pierrette

**ABSENT NON EXCUSÉ** : M. LAALEJ Saad

**SECRETAIRE** : M. DEMOL Frédéric

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal d'inscrire trois points supplémentaires à l'ordre du jour, en raison du fait qu'il n'y aura pas de réunion de Conseil jusqu'en Septembre :

- Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur un nouveau devis de l'entreprise PLG.  
Ce point portera le n° 3 de l'ordre du jour.
- Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le remboursement de Rémi COUET suite à la location d'une pilonneuse pour la journée du bénévolat.  
Ce point portera le n° 4 de l'ordre du jour.
- Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la prise en charge d'une facture relative à l'Eductour 2017.  
Ce point portera le n° 5 de l'ordre du jour.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **ACCEPTE l'ajout des trois points énoncés ci-dessus.**

### **1. VOTE SUR LA CRÉATION D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE**

Suite à ce point déjà évoqué lors de la dernière réunion de Conseil Municipal lors de laquelle le Conseil Municipal avait voté sur le principe la création de ligne de trésorerie en cas de besoin, la banque Crédit Agricole a formulé une proposition :

**« Prêt à Court Terme subvention » de 30 000 €**

indexé sur l'EURIBOR 3 mois journalier

-0.329% ce jour + 0.65 % de marge

**soit un taux de prêt à 0.321% ce jour**

Ce taux est valable jusqu'au 30 juillet 2017. Au-delà de ce délai, le taux du prêt sera réactualisé aux conditions en vigueur au jour de la réalisation du prêt.

- Différé d'amortissement du capital pendant la durée du prêt sans modification de taux
- Remboursement par anticipation partiel ou total sans pénalité
- Disponibilité : dès la signature du contrat
- Commission d'engagement : néant
- Frais de dossier : 100 euros

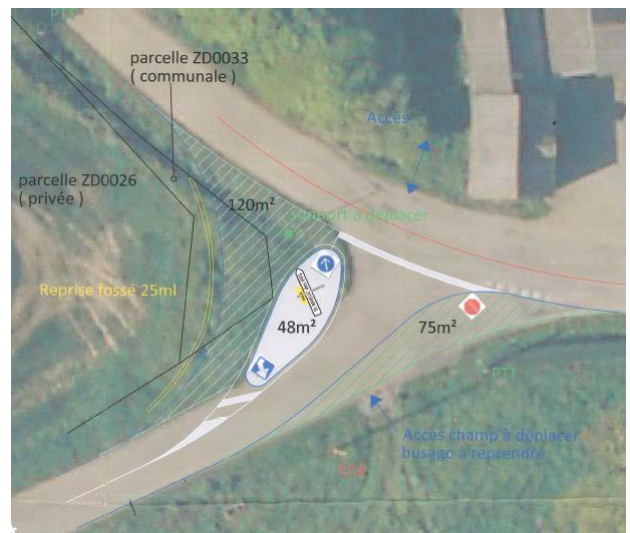
**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer la proposition du Crédit Agricole détaillée ci-dessus.**

## 2. VOTE SUR L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE « LAUNIOLE »

Monsieur le Maire explique que le Département a envoyé une proposition d'aménagement du carrefour de « Launiole », projet qui était resté en suspens depuis quelques temps.

Les Conseillers Municipaux souhaitent que le terreplein central soit effectué avec des bordures de faible hauteur afin de faciliter le passage des tracteurs, camions et tout autre engins de grande longueur. Sur ce même terreplein, ils préféreraient que le fléchage soit directement peint sur le terreplein plutôt que d'y implanter un panneau car celui-ci est susceptible d'être détérioré très rapidement à cause des manœuvres d'engins de grande taille.



**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **ACCEPTE** la proposition d'aménagement du carrefour de « Launiole » selon le plan et les conditions présentés ci-dessus.

## 3. VOTE SUR LE NOUVEAU DEVIS PLG

Depuis la dernière réunion lors de laquelle le Conseil Municipal avait voté sur le principe, un nouveau devis, sans les poubelles et sacs poubelles, a été proposé avec tous les tarifs explicitement indiqués :

Désignation du produit	Quantité	Prix total HT en €	Décision
Grille pour urinoir x10	1	47.90	OK
Détergent neutre multi surfaces 5L	2	26.90	OK
Mousse lavante mains refresh azure 6x1L	1	49.90	OK
Papier toilette Jumbo 320m blanc x6	1	17.34	OK
Em plies blanc x21	1	47.90	OK
Eponges récurantes grand modèle x10	1	5.80	OK
Balai coco plat 100cm	1	9.60	OK
Manche bois 1.40m	1	2.50	OK
Bouchon doseur pour flacon 1L	1	1.34	OK
Seau bi-bac 2x10L avec presse latérale	1	69.00	OK
Distributeur essuie mains	2	12.40	OK
Distributeur papier hygiénique Jumbo	2	30.68	OK
Distributeur lotion 1L	3	44.13	OK

**Après en avoir délibéré et à la majorité (1 contre), le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise PLG présenté ci-dessus.

## 4. REMBOURSEMENT DE REMI COUET

Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe explique que Monsieur le Maire, Rémi COUET, a loué une pilonneuse dans le but de réaliser certains chantiers lors de la journée du bénévolat, le weekend du 9 Juillet. N'ayant pas les références comptables de la commune, il a dû régler la facture à son titre personnel, pour un montant de 27.06 € HT (32.47 € TTC). Il convient donc de procéder à son remboursement.

**Après en avoir délibéré, et à la majorité (une abstention), le Conseil Municipal :**  
**- ACCEPTE de procéder au remboursement de Monsieur le Maire Rémi COUET pour un montant de 32.47 € TTC.**

## **5. PRISE EN CHARGE DE LA FACTURE POUR L'EDUCTOUR**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une participation à l'Eductour fleurissement de la Gacilly et Rochefort en Terre avait été proposée aux membres du comité embellissement de la commune il y a quelques mois.

Monsieur et Madame HAMON avaient répondu présents lors de cette journée de visite le 12 Juin dernier.

Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux de prendre en charge la facture relative à cette journée d'un montant de 60 € TTC, afin de remercier les deux participants pour leur investissement personnel dans le fleurissement et l'embellissement de la commune.

**Après en avoir délibéré, et à la majorité (une abstention), le Conseil Municipal :**  
**- DECIDE de prendre en charge la facture 2017-0617 pour un montant de 60 € TTC, relative à la participation de Monsieur et Madame HAMON à l'Eductour.**

## **DATES A RETENIR :**

- *Lundi 4 Septembre à 20h : Préparation du Conseil Municipal (Saad)*
- *Mardi 5 Septembre à 20h : Commission Animation*
- *Samedi 9 Septembre à 10h30 : CMJ*
- *Mardi 12 Septembre à 20h : Conseil Municipal*
- *Dimanche 17 Septembre : Journée du Patrimoine*

### Congés d'été :

- Mairie fermée du 14 au 27 Août
- Mairie ouverte, avec remplaçante, du 28 Août au 8 Septembre

Séance close à 21h20

Prochaine réunion le Mardi 12 Septembre 2017 à 20h